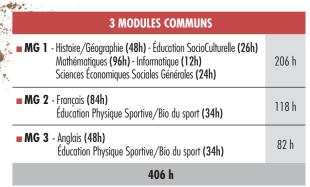
02 43 68 24 97

CS 81319





MIEUX CONNAÎTRE LE CFA



5 MODULES PROFESSIONNELS	
■ MP 1 - Économie	26 h
■ MP 2 - Sciences et Techniques des équipements	48 h
■ MP 3 - Hippologie	192 h
■ MP 4 - Pratique Professionnelle	94 h
■ MIP - Module d'Initiation Professionnelle	48 h
408 h	

AUTRES DISCIPLINES	
■ Pluri-activités	12 h
Renforcement vers Bac Pro / Autres	12 h
■ Stage Collectif	2 h
26 h	

\*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (soutien)
- de jeunes en situation de handicap

**POSITIONNEMENT** 

# PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3ème (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en reconversion
- Jeunes en situation de handicap



## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

■ Devenir **salarié employé** dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.



## **CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION**

- ■Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3<sup>ème</sup> (à la signature du contrat).
- Justifier d'un contrat d'apprentissage, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France.
- Être en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.
- Entrées permanentes.



### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription.

À NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Présentiel et alternance.
- Travaux en plateau technique et entreprise.
- Distanciel.



## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- La durée est de **840 heures sur 2 ans**.
- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1ère année de formation.
- Le 1er regroupement au CFA aura lieu en septembre.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
- Entreprise : 35 semaines + 5 semaines de congés payés.
- CFA: 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.
- La semaine de cours commence le lundi à 11H00 et se termine le **vendredi à 15H00** (sauf cas
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée par :
- Le formateur tuteur de l'apprenti : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum.
- Le livret de liaison : Suivi permanent des 2 lieux de formation.



EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS QUI S'OFFRENT À VOUS...



### **OBTENTION DU DIPLÔME**

L'examen se déroule en :

- 13 CCF (Contrôle en Cours de Formation): 1 écrit (Math-SESG) et 12 oraux ou pra-
- 1 épreuve terminale en Zootechnie : oral.



Seule la signature du contrat d'apprentissage permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.





## **POURSUITE D'ÉTUDES**

Dans le cadre **de la filière cheval** il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un Brevet Professionnel Responsable d'une Entreprise Hippique (BP REH).
- Un Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (C.G.E.H.).
- Un CAPa dans une autre spécialité.





